Envoyé en préfecture le 02/12/2024
Reçu en préfecture le 02/12/2024
Publié le
ID : 095-219503539-20241126-DEL20241102-DE

MAIRIE DE MAFFLIERS

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LE 26 NOVEMBRE 2024 A DIX-NEUF HEURES ET QUARANTE-CINQ MINUTES

DEL 2024-11-02

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 6 **Pouvoirs : 6**
Votants : *12*

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six du mois de novembre à dix-neuf heures et quarante-cinq minutes, en application du III de l'article 19 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire dans les salons du Manoir de la Mairie, la convocation a été adressée aux élus le vingt-deux novembre 2024 par voie électronique et la séance s'est tenue sous la présidence de Monsieur le Maire Jean-Christophe MAZURIER, conformément aux articles L.2121-10 et L-2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

***Étaient présents* : Mesdames et Messieurs**

LEROUX Michel	MAZURIER Jean-Christophe	MAZURIER Magali
MERLIN Pierrick	NARDY Rodrigue	PRACHE Sylvaine

***Absents excusés* :**

BAUCOURT Héloïse	qui donne pouvoir à	MAZURIER Magali
BOE Estelle	qui donne pouvoir à	LEROUX Michel
JOURNO Nadia	qui donne pouvoir à	MAZURIER Jean-Christophe
THAMS Aurélie	qui donne pouvoir à	MERLIN Pierrick
THEVENET Véronique	qui donne pouvoir à	NARDY Rodrigue
VITEL Vincent	qui donne pouvoir à	PRACHE Sylvaine

Absents :

BIDEAULT Michaël	LUCHIER Lisa
MARLHENS Jean-Henri	PROVIN Lydia
SALZARD Gérôme	SOMBRIN Fabrice
VANEECKELOOT Martine	

Secrétaire de séance : LEROUX Michel

FINANCES – DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 – BUDGET ASSAINISSEMENT 2024

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de décision modificative n° 3 du budget annexe Assainissement afin d'ajuster les crédits et dépenses supplémentaires.

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et D.2342-2 relatifs aux dépenses et recettes autorisées par le budget et les décisions modificatives,

3 rue de Richebourg 95560 MAFFLIERS –
Tél 01.34.69.80.68 – Fax 01.34.08.72.03 – Email : mairie@maffliers.fr

Envoyé en préfecture le 02/12/2024
Reçu en préfecture le 02/12/2024
Publié le
ID : 095-219503539-20241126-DEL20241102-DE

Vu l'instruction comptable et budgétaire M 14,

Vu la délibération 2024-04-13 du 11 avril 2024 adoptant le budget primitif pour l'exercice 2024,

Considérant qu'il convient de procéder à des ajustements de crédits sur le budget de la commune lié à l'amortissement,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **De procéder au vote de crédit(s) / dépense(s) supplémentaire(s) suivants, sur le budget de l'exercice 2024.**

COMPTES DEPENSES D'EXPLOITATION

Chapitre	Article	Nature	Montant
011	61523	Réseaux	- 1 204,00
042		Opération d'ordre de transfert entre section	+ 1 204,00
		Total	**0,00**

COMPTES RECETTE D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Nature	Montant
040		Opération d'ordre de transfert entre section	+ 1 204,00
		Total	**+ 1 204,00**

COMPTES DEPENSE D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Nature	Montant
23	2315	Installations, matériel et outillage techniques	+ 1 204,00
		Total	**+ 1 204,00**

Fait et délibéré le 26 novembre 2024
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, **Jean-Christophe MAZURIER**

Publication le : ……

3 rue de Richebourg 95560 MAFFLIERS -
Tél 01.34.69.80.68 – Fax 01.34.08.72.03 – Email : mairie@maffliers.fr